

> L'autonomie financière du Conseil général de l'Hérault

*Direction des
finances*

Table ronde sur l'autonomie financière comparée de 3 collectivités: une Région, un Département et une Communauté urbaine.



L'Hérault en quelques chiffres: démographie et emploi

- 1 045 000 habitants
- + 14 800 habitants par an depuis 1999

- 405 000 emplois

dont **88 %** de salariés répartis dans :

Agriculture : **2.3%**

Industrie : **6.8%**

Construction : **7.1%**

Tourisme: **7%**

Tertiaire marchand hors tourisme (commerce..) : **41 %**

Tertiaire non marchand (services etc) : **35.9%**

- **Taux de chômage 14,40 %** (3^e trim 2012)

L'Hérault en quelques chiffres: le secteur social

- **INSERTION: 48 115** foyers allocataires du RSA, soit **95 459** personnes (9,1% de la population) couvertes par le dispositif.

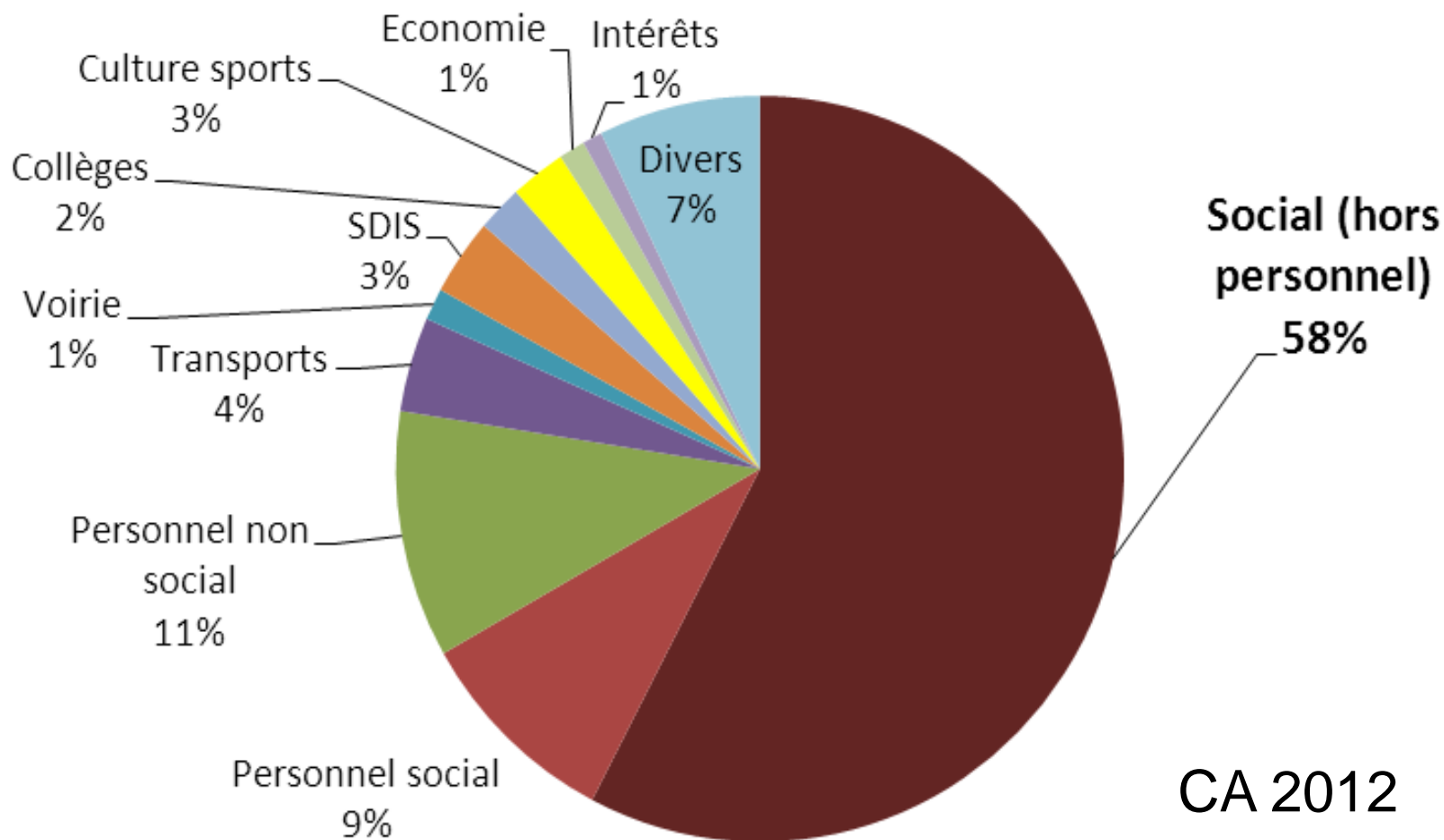
PERSONNES ÂGÉES: 28 000 bénéficiaires de l'APA

PERSONNES HANDICAPÉES: 12 779 droits ouverts à des prestations départementales

Des dépenses départementales sous la pression des transferts de compétences

*Direction des
finances*

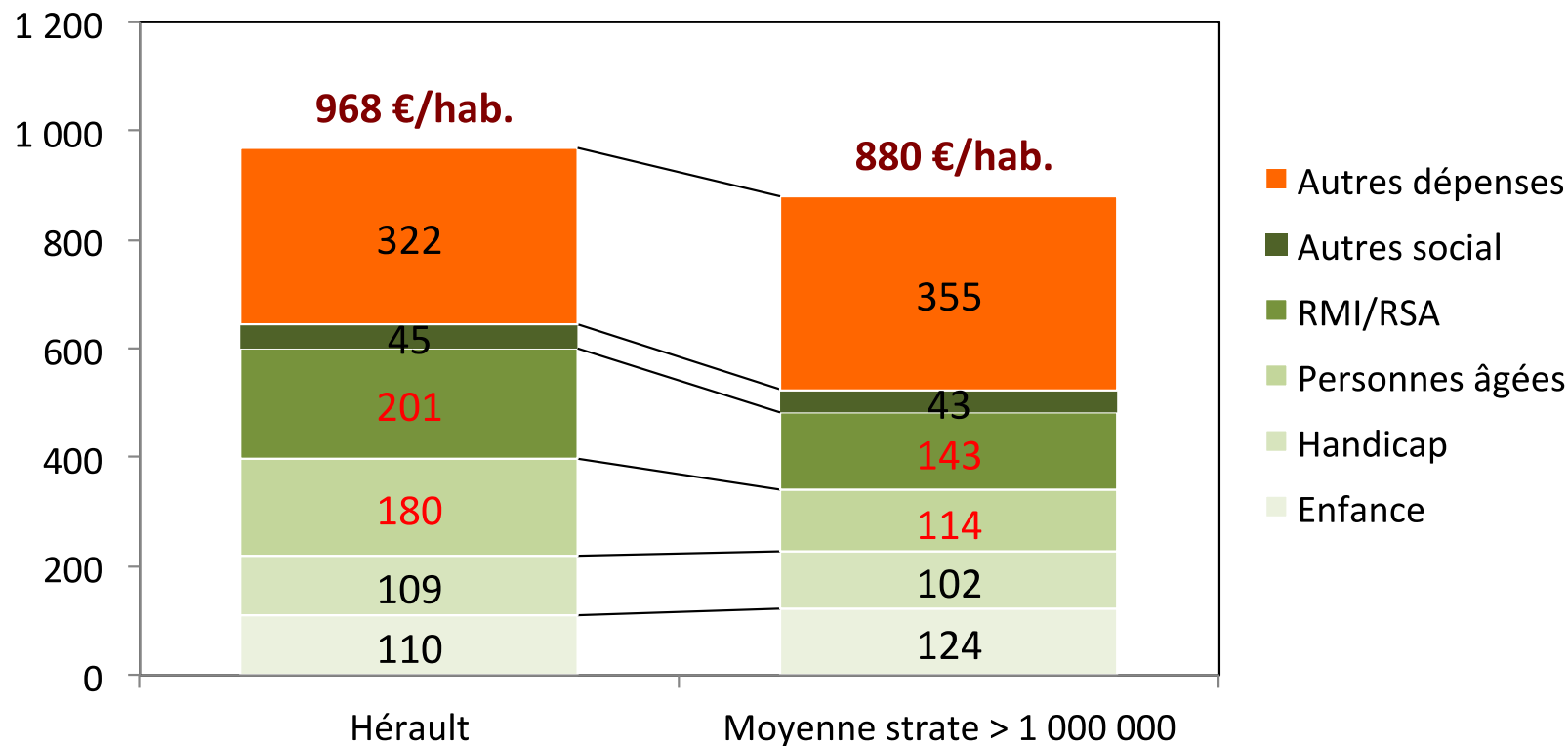
Fonctionnement : dépenses sociales et de personnel prépondérantes



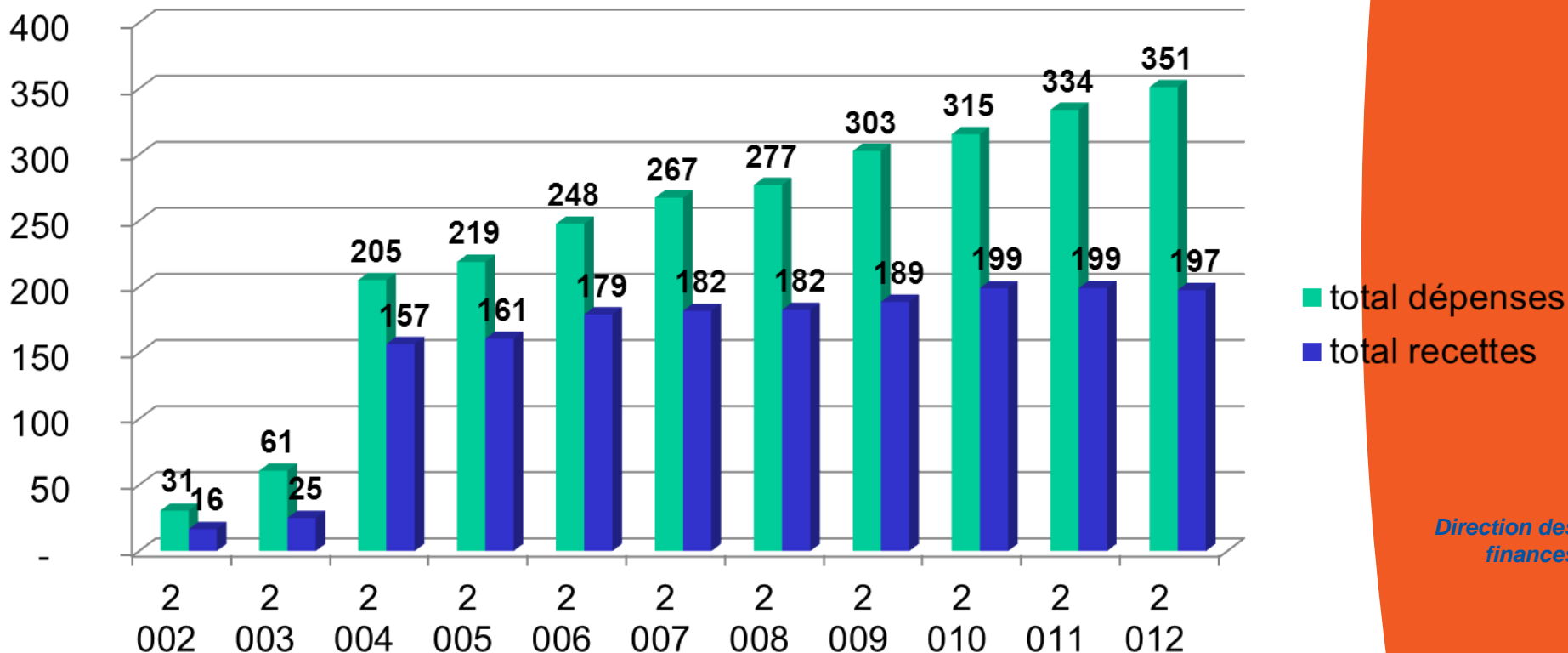
CA 2012

Fonctionnement: dépenses sociales et de personnel prépondérantes

Structure des dépenses de fonctionnement par habitant en 2011 : comparaison de l'Hérault aux autres départements de la strate > 1 000 000 (source DGCL)



Le poids des transferts de compétences

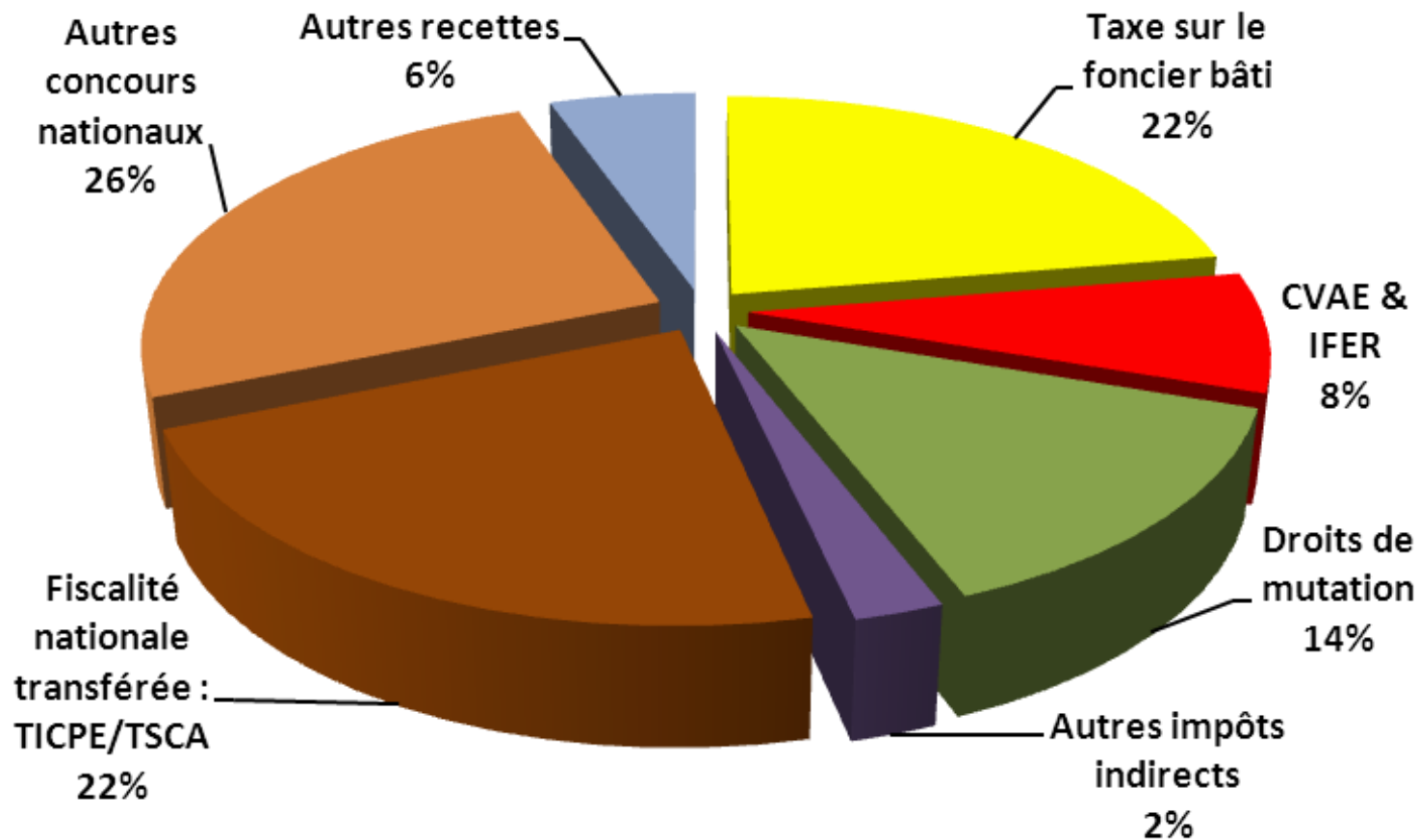


Les dépenses cumulées APA+RSA+PCH et les recettes afférentes transférées.

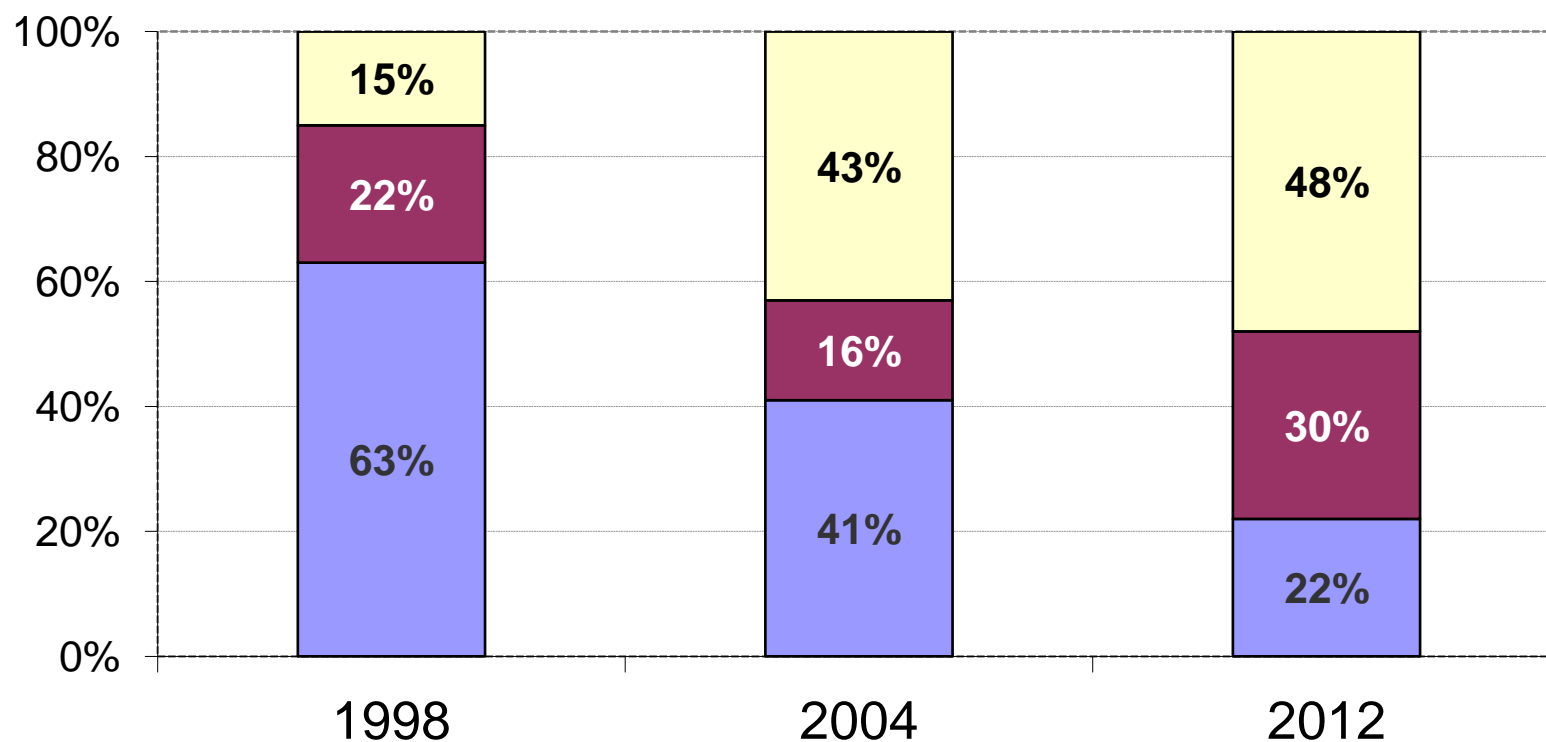
Des recettes départementales marquées par une faible autonomie fiscale

*Direction des
finances*

Des recettes de fonctionnement peu dynamiques et une autonomie fiscale très limitée



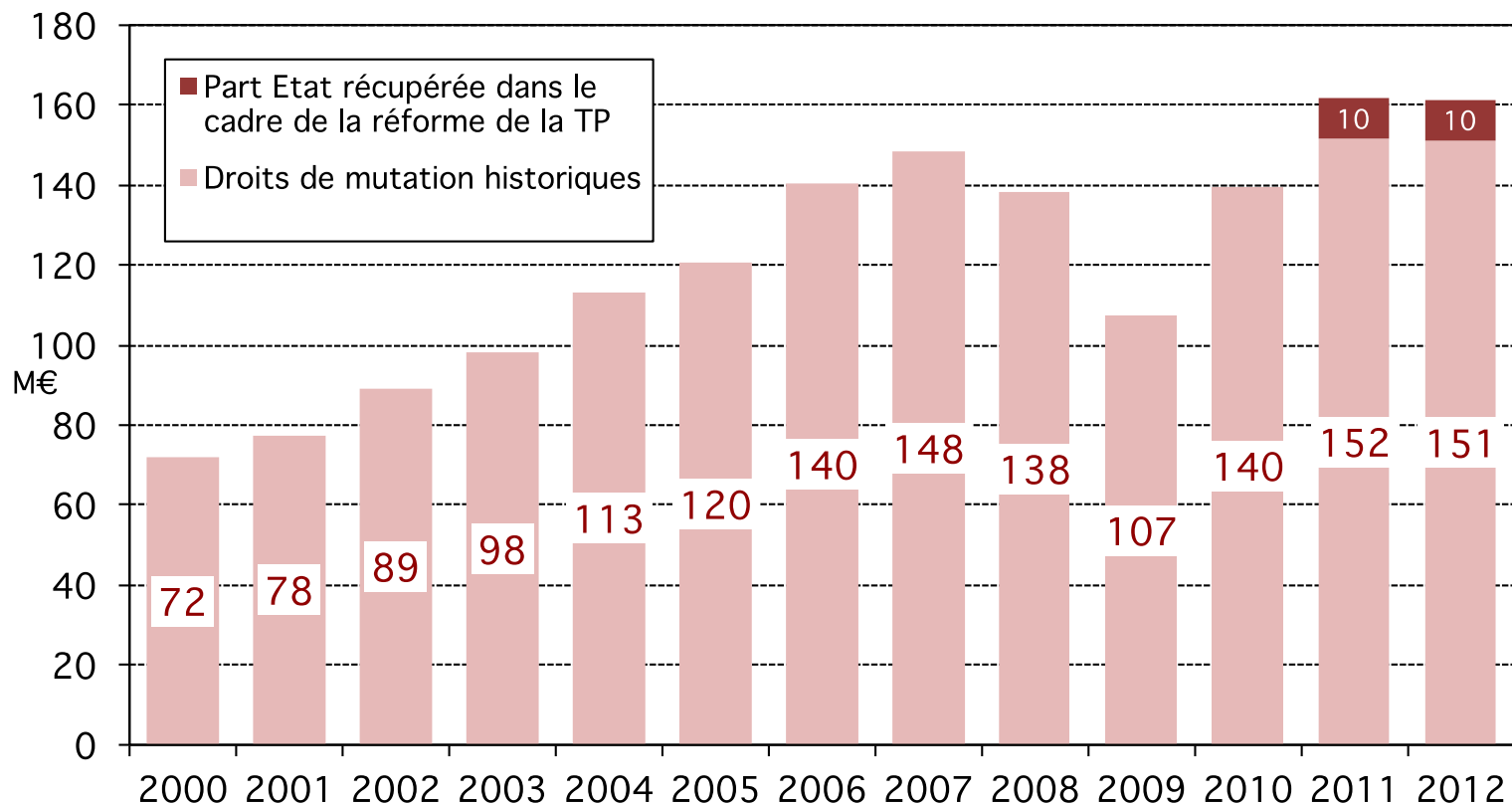
Une autonomie fiscale en repli



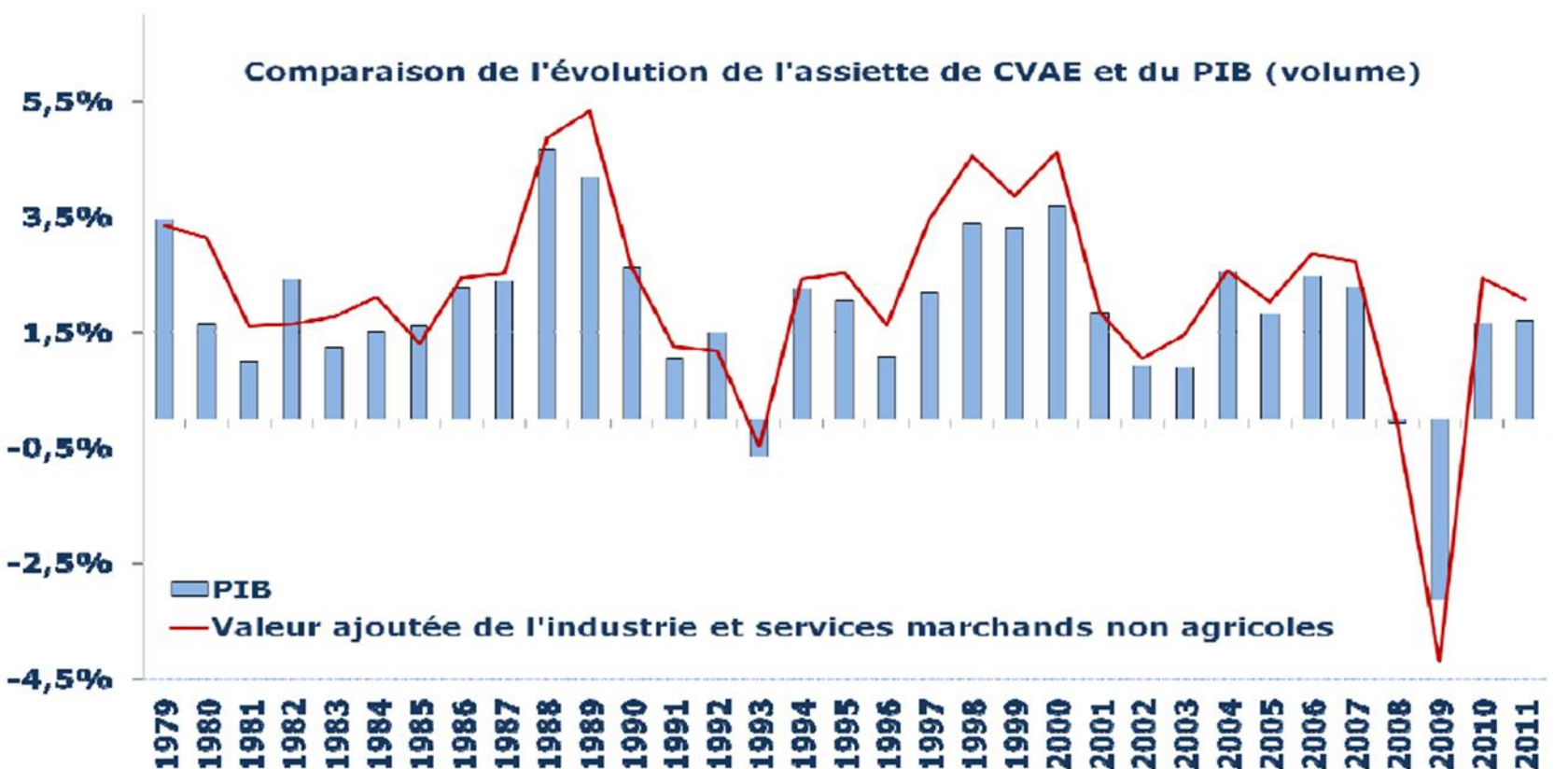
Concours d'Etat dont impôts d'assiette non locale
Ressources propres d'assiette locale non modulables
Ressources propres avec levier de taux

Des recettes aléatoires pour financer des allocations sociales

Les droits de mutation du Département depuis 2000



La CVAE, une recette volatile



Direction des
finances

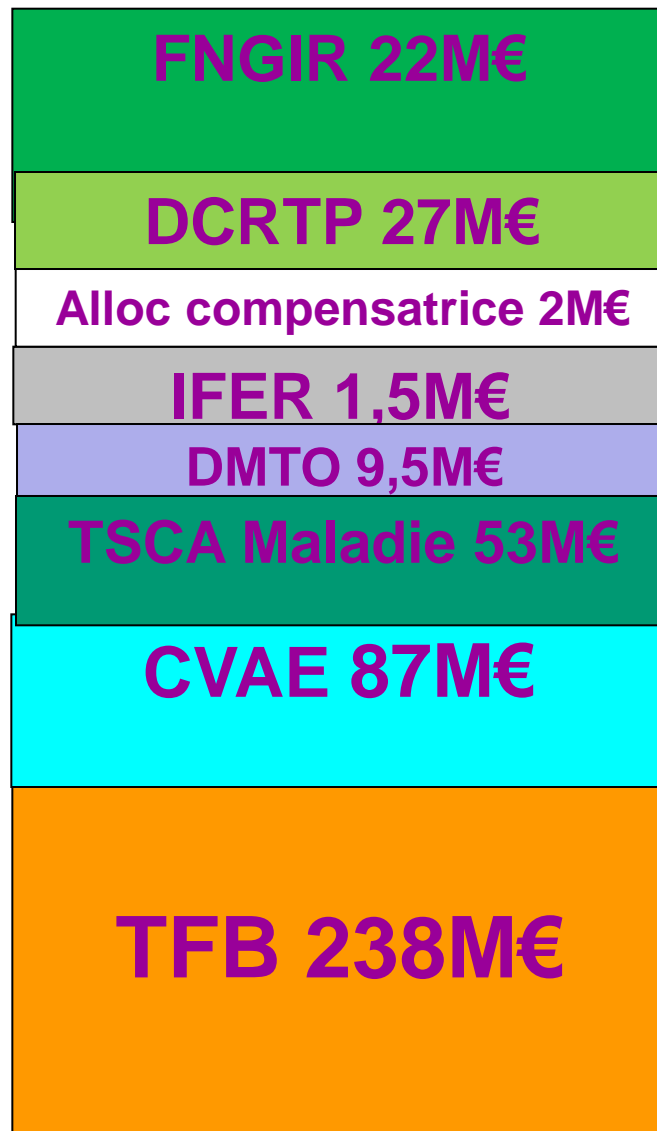
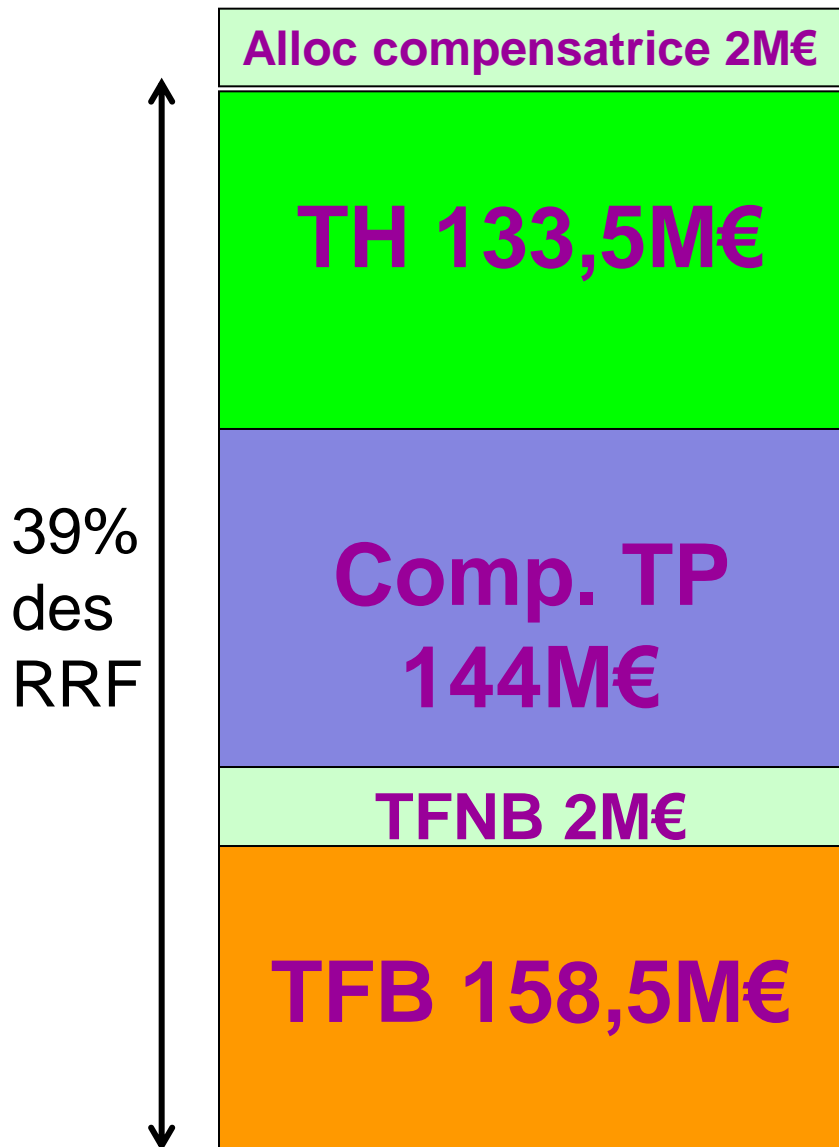
La réforme de la TP a accru la volatilité de nos recettes en remplaçant la taxe professionnelle par la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

La réforme de la fiscalité limite
l'autonomie fiscale et freine le dynamisme
des recettes

*Direction
émettrice*

AVANT (2010)

APRES (2010)

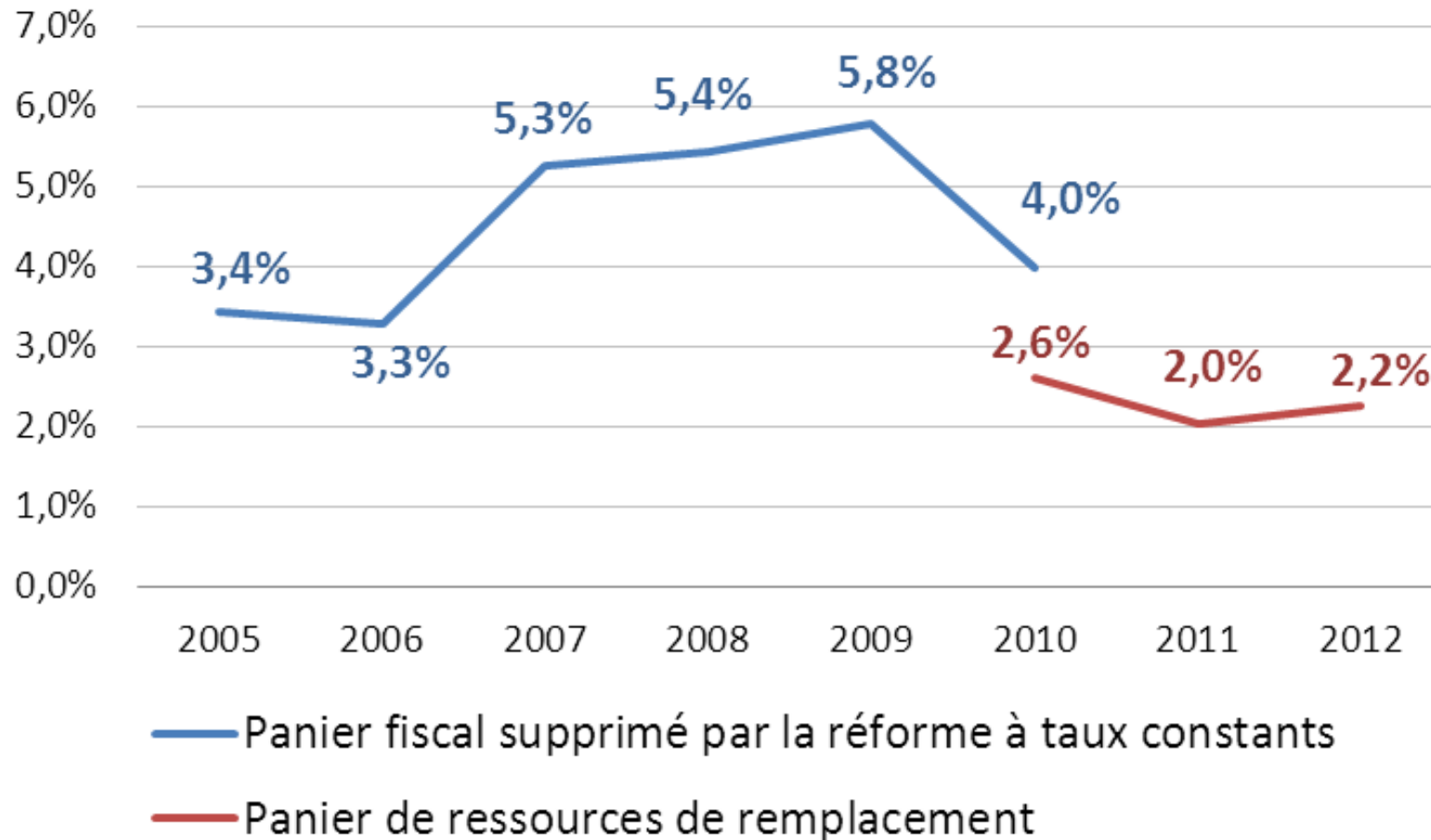


TOTAL
= 440M€

RRF=
1 129M€

21%
des
RRF

Baisse du dynamisme des recettes suite à la réforme fiscale

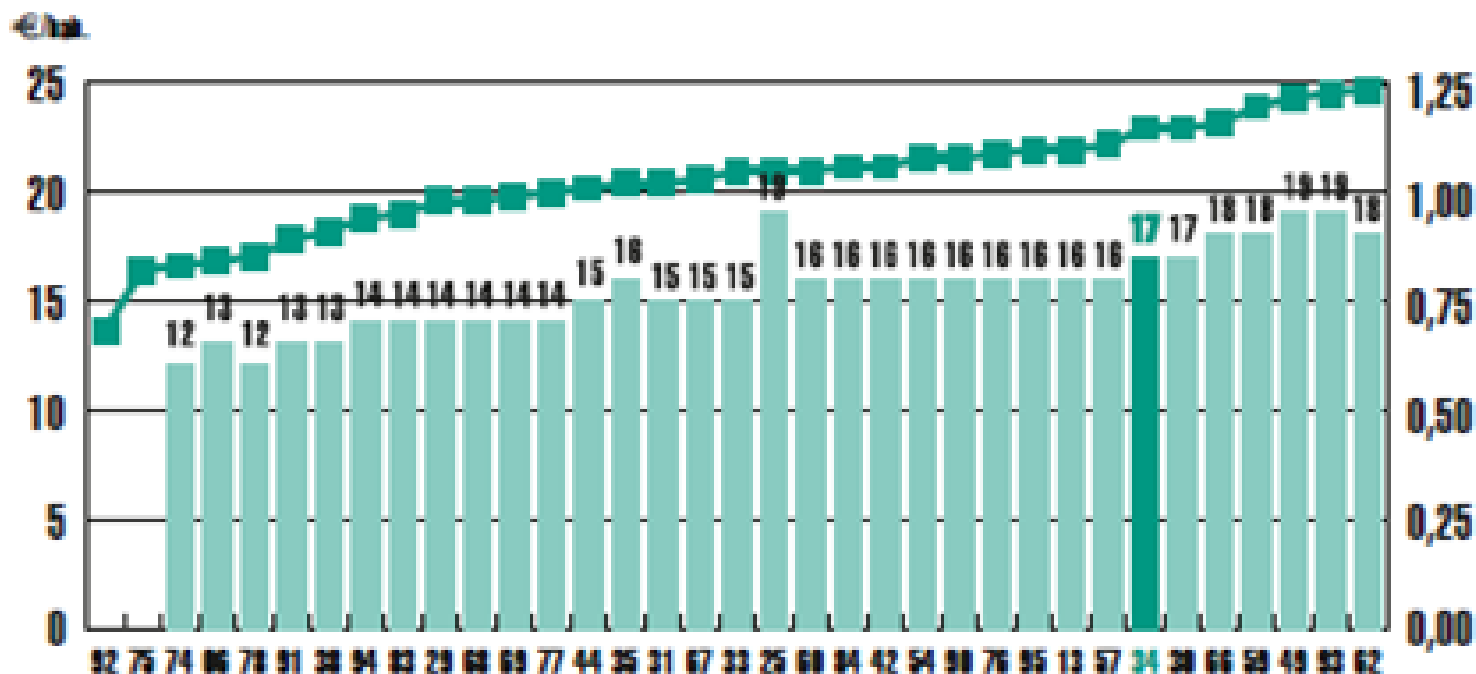


Et la péréquation?

*Direction des
finances*

Une péréquation très limitée

Dotation de péréquation urbaine («DPU») servie aux départements urbains en 2012



■ DPU par habitant (éch. de g.)
—■— Indice DPU (éch. de d)

17€ par habitant pour l'Hérault
contre 14€ pour le Rhône et 12€
pour les Yvelines

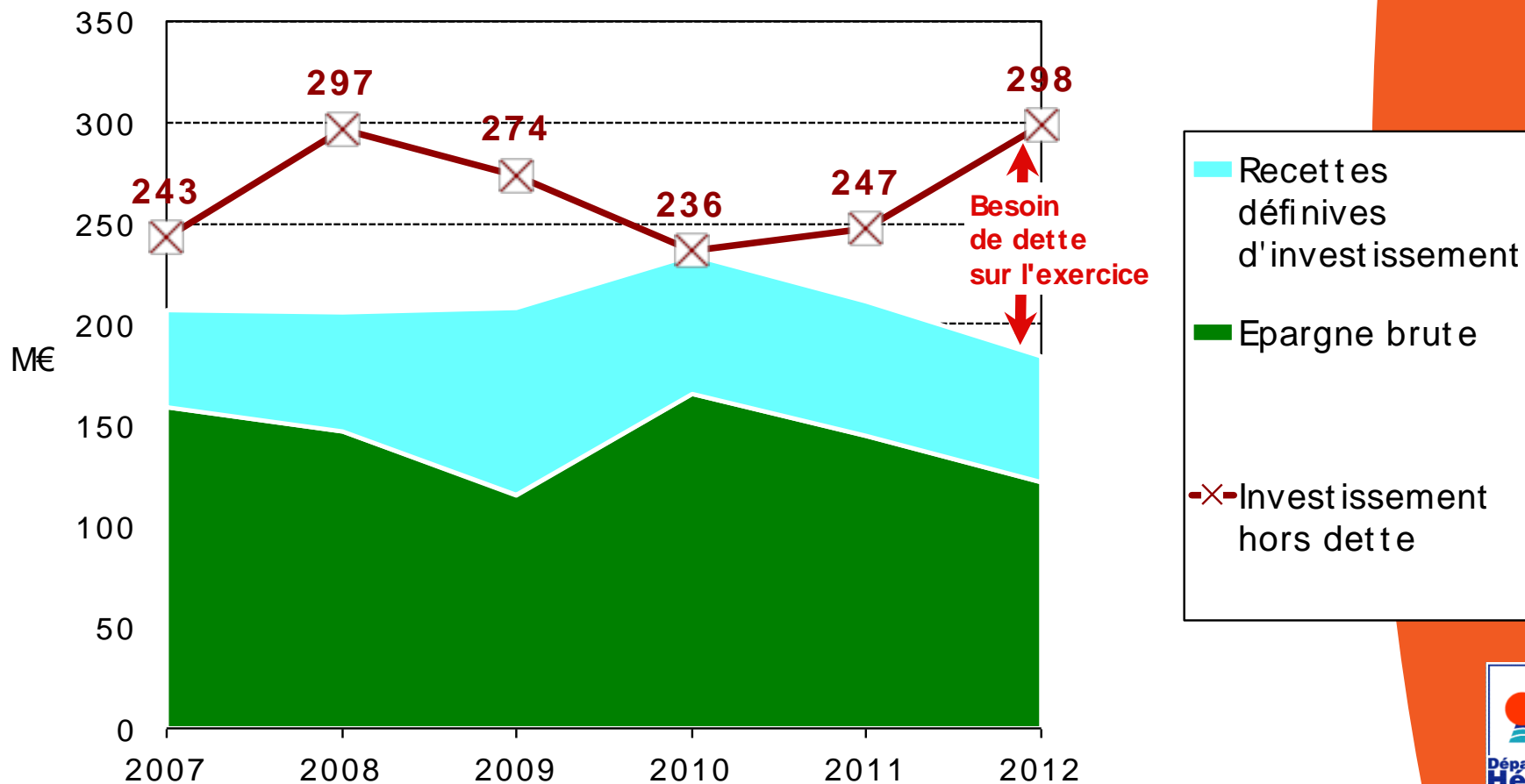
Direction des
finances

Conséquence: une santé financière qui se dégrade sous un effet de ciseaux

*Direction des
finances*

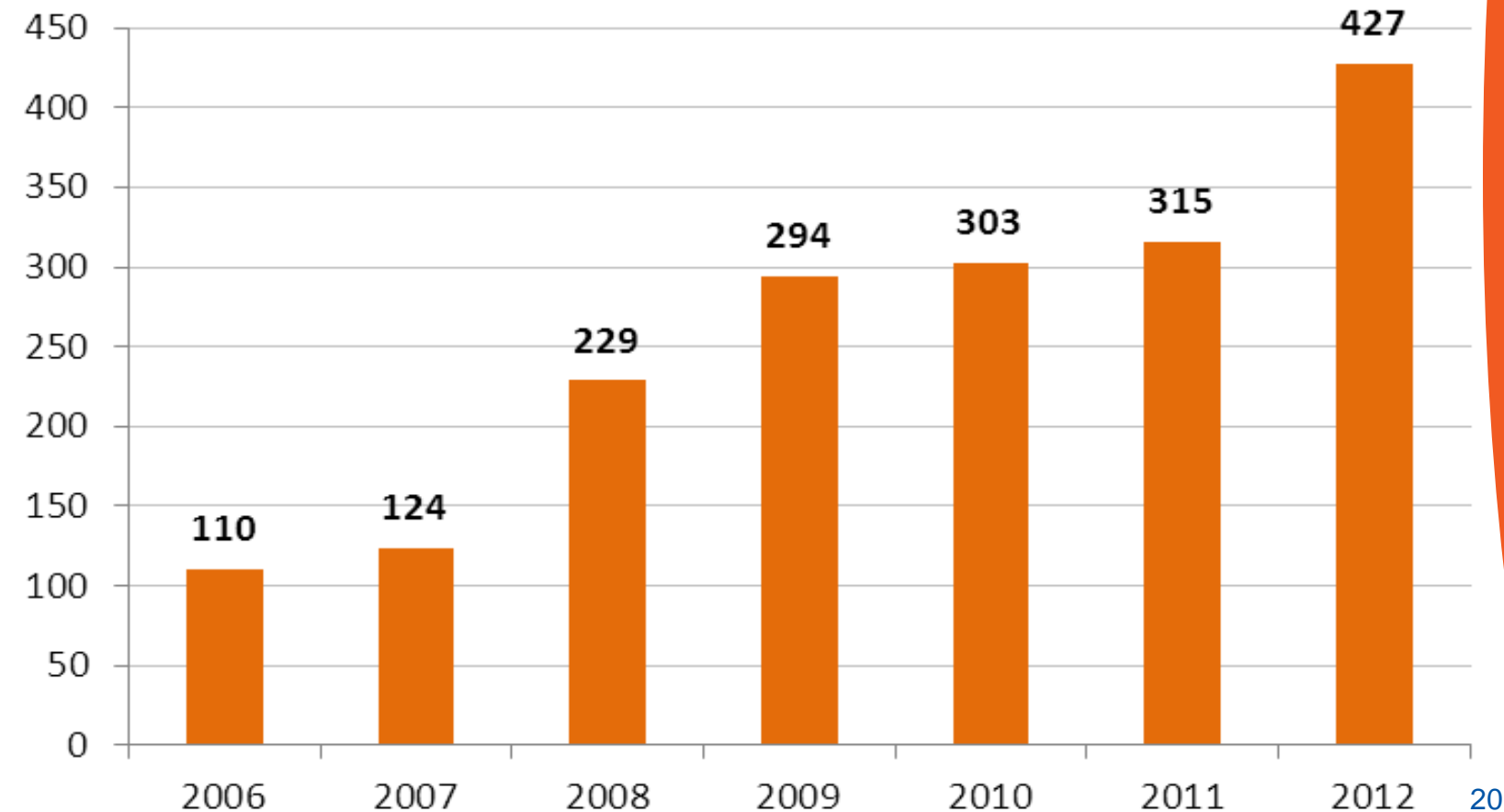
Une santé financière qui se dégrade

Mode de financement des investissements



Une santé financière qui se dégrade

Encours de dette au 31/12



Mais une santé financière encore bonne

- Les ratios du Conseil général restent bons:

Taux d'épargne brute de 10,5%

Délai de désendettement de 3,5 ans contre 4 ans pour les départements comparables et une zone rouge à 10-15 ans.

- L'exécutif a entrepris des efforts de gestion considérables pour limiter la chute de l'épargne brute et ramener l'investissement à la moyenne
- Il faudra continuer
- Mais, l'effet de ciseau actuel est insoutenable à long terme et il faudra trouver d'autres façons de financer les départements à partir de 2016/2017

Une question de gouvernance

- Les transferts de compétence devraient répondre à la question du niveau le plus efficient? Ex RSA.
- Les transferts de ressources devraient être effectué en cohérence avec les dépenses. Ex Droit de mutation pour financer le social.
- Les évaluations de politiques publiques devraient être faites au niveau global et non collectivité par collectivité ou pour le seul Etat.
- La plupart des collectivités comprennent la nécessité de participer au redressement des comptes publics mais pas sur le mode de la « patate chaude ».